



La Bruyère
Commune Citoyenne

Administration Communale de La Bruyère
Rue des Dames Blanches 1 - 5080 Rhisnes

Tél. 081 23 65 00 Fax 081 23 65 19

Mail info@labruyere.be Web www.labruyere.be

La Bruyère, juillet 2020

Objet : Coronavirus – Informations utiles

Chères Bruyéroises, Chers Bruyérois,

Le Conseil National de Sécurité (CNS), réuni ces 23 et 27 juillet 2020, a décidé, pour les 4 prochaines semaines, de consolider les consignes existantes de lutte contre le Covid-19, qu'il a, à nouveau, résumées en 6 règles d'or, à savoir :

1. Respectez les mesures d'hygiène
2. Favorisez les activités en extérieur
3. Restez vigilants vis-à-vis des personnes vulnérables
4. Gardez une distance de sécurité (1m50)
5. Limitez votre bulle sociale à 5 personnes
6. Restreignez les rassemblements à 10 personnes (**hors événements répondant aux conditions strictes de la matrice d'évaluation www.covideventriskmodel.be, combinées à l'accord du Bourgmestre**)

Il les a, par ailleurs, renforcées de mesures additionnelles relatives à :

Élargissement de l'obligation du port du masque dans les lieux publics
--

Au niveau national, les masques seront rendus obligatoires dans différents lieux publics en zones couvertes comme à l'extérieur. **Ils le seront également sur les marchés et les brocantes ainsi que dans les rues commerçantes, les fêtes foraines et les lieux "à forte fréquentation, qu'ils soient publics ou privés".**

Au niveau des services publics, le port du masque sera imposé dans les parties accessibles à la population.

Les Autorités communales en appellent à la responsabilité de chacun(e) et demandent à toutes et à tous de porter le masque lorsque "*les distances de sécurité ne peuvent être respectées*". "*Chaque citoyen(ne) est acteur(trice)*" de l'éloignement du virus ou pas.

Retour de vacances

Au 1^{er} août, un document en ligne devra être complété par toutes les personnes qui reviennent en Belgique, que ce soit à pied, à vélo, en voiture ou en avion.

Pouvoir aux Bourgmestres

Les Bourgmestres disposent désormais de compétences élargies pour prendre localement des mesures plus fortes si la situation l'exige. Cette éventualité sera mise en oeuvre à La Bruyère en cas de rebond de l'épidémie sur le territoire de notre commune.

Nous vous rappelons que :

Masques

Ne pas oublier - un masque est mis, par le Fédéral, à la disposition de tout citoyen en pharmacie.

Contacts

Vous pouvez toujours faire appel aux services de votre Commune au 081 23 65 00 **et de votre CPAS** au 081 23 65 70. Les équipes sont toujours bien en place et disposées à vous apporter l'aide nécessaire. Le service d'aide à domicile du CPAS est, lui, toujours particulièrement attentif à la situation des personnes âgées et isolées. N'hésitez pas à vous manifester si vous êtes en difficulté.

Ne restez pas confiné(e)s avec votre problème ! Nous sommes disposés à vous aider.

Continuez à prendre soin de vous, continuez à prendre soin des autres !

Le Directeur général,

Yves GROIGNET

Le Bourgmestre,

Yves DEPAS

Les Echevin.e.s : Luc FRERE, Rachelle VAFIDIS, Thierry CHAPELLE, Valérie BUGGENHOUT

Le Président du CPAS : Jean-Marc TOUSSAINT

